



MAIRIE
LA CHAPELLE-GONAGUET

Conseil Municipal

Séance du vendredi 31 juillet 2020

Le vendredi trente et un juillet deux mille vingt, à 21 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Chapelle Gonaguet (Dordogne – 24), dûment convoqués le 27 juillet 2020, par courriel, par le Maire sortant Franck MOISSAT, se sont réunis en session ordinaire, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), au foyer rural (dérogation octroyée dans le cadre du dispositif sanitaire - Covid 19), sous la présidence de M. Franck MOISSAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15 **Présents :** Franck MOISSAT, Nadine COURNIAC, Loïc CAILLAUD, Laetitia MARIE,
Présents : 12 Eric MOSCAVIT, Francis FIRMIN, Jean-Claude CELLIER, Philippe JOLY, Estelle
Votants : 15 LACOTTE, Jessica SEUVE, Denis TESTUT, Prune BRETECHE.
Pouvoirs : 3 **Absents excusés :** Alain BUISSON, Maryline LEURS DUROUSSEAUD, Aude PULO
Pouvoir : Alain BUISSON a donné pouvoir à Eric MOSCAVIT, Maryline LEURS DUROUSSEAUD a donné pouvoir à Laetitia MARIE, Aude PULO a donné pouvoir à Philippe JOLY.

Madame Laetitia MARIE a été élue secrétaire.

Heure début de séance : 21h00

1. Désignation des représentants au sein des commissions et organismes

Lors de la séance du 26 juin 2020, le Conseil Municipal avait été amené à voter pour élire ses représentants au sein des commissions mais également au sein de différents organismes.

Compte tenu des démissions de M. Hugues MAGNY et Myriam SANDERS, et la nomination en parallèle de M. Denis TESTUT et Prune BRETECHE, le Conseil Municipal a été sollicité afin de modifier la composition de ces commissions ou élire de nouveau représentants-délégués.

Les membres de la seconde liste ayant été sollicité sur leurs souhaits, le conseil municipal a validé à l'unanimité les propositions de nomination suivantes :

Commissions communales	Nom	Prénom	Fonction
Commission Finances <i>Vice Président : M. CAILLAUD</i>	LACOTTE	Estelle	Conseillère municipale
	CELLIER	Jean-Claude	Conseiller municipal
	CAILLAUD	Loïc	Adjoint
	MARIE	Laëtitia	Adjointe
	TESTUT	Denis	Conseiller municipal
Commission Vie associative / Animations <i>Vice Présidente : Mme COURNIAC</i>	COURNIAC	Nadine	Adjointe
	SEUVE	Jessica	Conseillère municipale
	LEURS DUROUSSEAUD	Maryline	Conseillère municipale
	FIRMIN	Francis	Conseiller municipal
	BRÊTECHÉ	Prune	Conseillère municipale
Commission Ressources Humaines <i>Vice Présidente : Mme COURNIAC</i>	PULO	Aude	Conseillère municipale
	COURNIAC	Nadine	Adjointe
	JOLY	Philippe	Conseiller municipal
	LACOTTE	Estelle	Conseillère municipale
	BRÊTECHÉ	Prune	Conseillère municipale

Commission Voirie / Espaces verts <i>Vice Président : M. MOSCAVIT</i>	MOSCAVIT	Eric	Adjoint
	BUISSON	Alain	Conseiller
	COURNIAC	Nadine	Adjointe
	PULO	Aude	Conseillère municipale
	TESTUT	Denis	Conseiller municipal

Membres de la commission d'appel d'offres

TITULAIRE	SUPPLEANT
MOSCAVIT Eric	JOLY Philippe
CELLIER Jean-Claude	MARIE Laëtitia
TESTUT Denis	LACOTTE Estelle

Représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

CCAS	MARIE	Laëtitia	Adjointe
	COURNIAC	Nadine	Adjointe
	PULO	Aude	Conseillère municipale
	SEUVE	Jessica	Conseillère municipale
	BRÊTÈCHÈ	Prune	Conseillère municipale
	CREYSSAC	Martine	
	ROUBENE	Christine	
	LIABOT	Alain	
	RAPNOUIL	Alain	
	BEYNEY	Christiane	

Délégués dans les organismes extérieurs

➤ **Délégués intercommunaux au Syndicat départemental d'énergie (SDE 24)**

Compétence	Nom	Prénom	Fonction
SDE 24 (syndicat départemental d'énergie)	MOSCAVIT	Eric	Adjoint
	BUISSON	Alain	Conseiller municipal
	MARIE	Laëtitia	Adjointe
	TESTUT	Denis	Conseiller municipal

➤ **Délégués intercommunaux au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable**

Compétence	Nom	Prénom	Fonction
SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable)	MOSCAVIT	Eric	Adjoint
	BUISSON	Alain	Conseiller municipal
	MARIE	Laëtitia	Adjointe
	TESTUT	Denis	Conseiller Municipal

➤ **Délégués au sein du collège de La Roche Beaulieu**

Compétence	Nom	Prénom	Fonction
Collège de La Roche Beaulieu	CAILLAUD	Loïc	Adjoint (titulaire)
	MARIE	Laëtitia	Adjointe (suppléante)

Correspondants auprès d'organismes divers

Compétence	Nom	Prénom	Fonction
Correspondant défense	JOLY	Philippe	Conseiller Municipal
Sécurité routière	CAILLAUD	Loïc	Adjoint
Gymnase de Mensignac	MARIE	Laëtitia	Adjointe
	BUISSON	Alain	Conseiller municipal
CNAS-CDAS (action sociale pour les agents)	ESCALE	Aude	Rédactrice principale
	MARIE	Laëtitia	Adjointe
ERDF/Enedis	MOSCAVIT	Eric	Adjoint
	TESTUT	Denis	Conseiller municipal

2/ Nomination référent CLETC Grand Périgueux

Le Conseil Communautaire du Grand Périgueux a décidé la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges (CLETC), qui se réunit à l'occasion de chaque transfert de charges entre une commune et l'agglomération et plus généralement pour toutes les questions liées aux attributions de compensation.

Le Conseil Communautaire a décidé que chaque Conseil Municipal disposera d'un représentant à la CLETC. Monsieur Franck MOISSAT, ayant proposé sa candidature, a été élu à l'**unanimité**.

3/ Autorisation de recrutement de personnel occasionnel

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires ou de non titulaires territoriaux indisponibles ou justifier l'urgence de recrutement occasionnel de personnel en cas de surcroît temporaire de travail, Monsieur le Maire a été autorisé par le Conseil Municipal à l'**unanimité**, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires pour une durée maximale de 3 mois, renouvelable une fois exceptionnellement.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

4/ Recrutement d'agents en contrat aidés

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- Décide de renouveler pour 6 mois le contrat PEC pour la tenue de l'agence postale communale et aidant sur les services périscolaires sur la base de 20h par semaine,
- Décide de créer deux postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions précitées pour pallier aux deux contrats précédant non renouvelés,
 - Contenu du poste : Entretien des différents locaux communaux selon la réglementation d'hygiène et de sécurité – Animation périscolaire comme surveillance de cour, temps de repas et de garderie.
 - Durée des contrats : 12 mois
 - Durée hebdomadaire de travail 20 heures
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement et signer les documents nécessaires en ce sens.

5/ Approbation des comptes de gestion 2019 (budget communal et budgets annexes)

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, et après vérification, ces documents coïncident en tous points avec nos comptes administratifs.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2019 pour les 3 budgets communaux, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations ont été vérifiées par les membres de la commission finances réunis le 27 juillet 2020,

Le Conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 :

CG de la commune :

Fonctionnement : Dépenses 481 179.61 € ; Recettes 714 632.64 € ; Résultat 233 453.03€

Investissement : Dépenses 86 109.23 € ; Recettes 450 970.85€ ; Résultat 364 861.62€

CG du CCAS : (budget qui n'a vu aucune activité sur 2019)

Fonctionnement : Dépenses 0 € ; Recettes 0 € ; Résultat 2 431.64€

Investissement : Dépenses 0 € ; Recettes 0 € ; Résultat 0

CG de l'assainissement :

Fonctionnement : Dépenses 11 842.38 € ; Recettes 14 997.09 € ; Résultat 3 154.71€

Investissement : Dépenses 8 314.98 € ; Recettes 8 106.23 € ; Résultat - 208.75€

6/ Approbation des comptes administratifs 2019 :

L'adoption du compte administratif (CA) est un vote sur la gestion du maire, ce qui explique que celui-ci, s'il peut participer au débat, doit se retirer au moment du vote et n'y point prendre part. Le conseil municipal a donc élu au préalable un président pour la circonstance, à savoir le vice-président de la commission finances, M. CAILLAUD, pour tenir ce rôle.

Ont été validés les comptes administratifs suivants à l'**unanimité** :

CA Commune 2019

Fonctionnement : Dépenses 481 179.61 € ; Recettes 714 632.64 € ;

Excédent de clôture : 233 453.03€

Report antérieur : 196 822.40€

Solde : 430 275.43€

Investissement : Dépenses 86 109.23 € ; Recettes 450 970.85€

Excédent de clôture : 364 861.62€

Restes à réaliser : dépenses 171 766.47 € ; recette 80 295.84€, soit déficit 91 470.63€ de RAR

Report antérieur – 152 653.09

Solde : 120 737.90€

Besoin de financement (affectation en réserve au compte 1068) : 0€

CA Assainissement 2019 :

Fonctionnement : Dépenses 11 842.38 € ; Recettes 14 997.09 € ;

Excédent de clôture : Résultat 3 154.71€

Report antérieur : 17 075.27€

Solde : 20 229.98€

Investissement : Dépenses 8 314.98 € ; Recettes 8 106.23 € ;
 Restes à réaliser : 0€ (transfert du budget à l'agglomération périgourdine – prise de compétence)
 Déficit de clôture : - 208.75€
 Report antérieur : 40 886.93€
 Solde : 40 678.18€

CA CCAS 2019 :

(Budget qui n'a vu aucune activité sur 2019)
 Fonctionnement : Dépenses 0 € ; Recettes 0 €
 Excédent de clôture : 0€
 Report antérieur : 2 431.64€
 Solde : 2 431.64€

Investissement : Pas de section d'investissement sur le budget CCAS
 Dépenses 0 € ; Recettes 0 € ; Résultat 0

7/ Affectation des résultats - Budget communal 2020 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris note de l'approbation du compte administratif, et considérant la clôture définitive du budget d'assainissement en raison du transfert de la compétence à la communauté d'agglomération du Grand Périgueux à compter du 01/01/2020, propose au conseil municipal d'affecter les résultats pour le budget communal 2020, a validé les affectations suivantes à l'**unanimité**

Solde d'exécution – correspond au 001 (DI ou RI) 212 208.53€+ 40 678.18€
 = 252 886.71 €

1°) couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 0 €

2°) affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté» 430 275.43 € + 20 229.98€
 = 450 505.41€

8/ Vote des subventions aux associations

A l'appui des dossiers de demandes de subventions reçus, et malgré l'épisode de Covid 19 qui a contraint à annuler certaines des manifestations, compte tenu de la nature des projets entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, le conseil municipal a décidé à l'**unanimité** d'accorder aux associations demandeuses les subventions détaillées dans le tableau ci-dessous - qui seront imputées à l'article 6574 du budget communal.

ASSOCIATION	DEMANDES SUBV 2020	Informations
Agonapiéd	650	Baliser la boucle du Got, remplacer poteaux abimés, remettre en état le cimetière des pauvres de Merlande
Agonaweb	100	couvrir les frais d'assurance + mise à disposition de la salle
Amac Peinture	0	
Amicale Laïque	1350	diversifier les activités sportives
Anciens Combat	150	plus 3 gerbes, 1000€ environ en caisse (-100 euros COVID 2 manifestations annulées)

Chasse (Sud)	0	
Chasse (Reyssoux)	0	
Comice Agricole	50	
C. Fêtes F. Art	3000	Gratuité des manèges, des jeux et animations musicales au long de l'année - Continuer à bénéficier du hangar - inclure le feu d'artifice à la fête de septembre... 2000 + 1000 feu d'artifice
Coopérative scolaire	584,77	pour adhésion à USEP
Stand de Tir	500	finalisation du nouveau stand et concours régional
Souvenir Français	25	Monument aux morts (revue)
Tarot	0	
Temps Libre	0	En sommeil besoin de bénévoles
Vieille Moto	0	Mais demande prêt hangar et foyer gratuit
Collège La Roche	50	
CLAP	0	Manifestation Sinfonia (annulée)
Amélie MATHIEU	100	En contrepartie animation autour du tennis
Total	6559,77	

9/ Vote du budget communal et du budget du CCAS pour l'année 2020

Budget Communal

Le conseil municipal a validé à l'**unanimité** le budget primitif 2020 de la commune arrêté lors de la réunion de la commission des finances comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 102 772.41 €

Dépenses et recettes d'investissement : 830 876.96 €

Budget CCAS

Le conseil municipal a validé à l'**unanimité** le budget primitif 2020 du CCAS arrêté lors de la réunion de la commission des finances comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 431.64 €

Dépenses et recettes d'investissement : 0 €

Fin du Conseil Municipal à 20h41